



Avis à la population d'Oron

Assermentation des Autorités communales de la législature

2026-2031

La Municipalité a le plaisir de porter à votre connaissance le programme de la cérémonie, qui se déroulera en deux parties, le

jeudi 18 juin 2026 à Palézieux-Village

17 h 45 Sonnerie des cloches

18 h 00 Entrée au Temple de la Municipalité et du Conseil communal, précédés de Monsieur le Préfet, entourés des bannières cantonale et communale

Au temple de Palézieux

- Fanfare
- Ouverture de la cérémonie (allocution religieuse)

Sous la présidence du Préfet :

- Assermentation des Autorités (membres du Conseil et de la Municipalité)
- Election du/de la président(e) du Conseil pour l'année 2026 - 2027
- Election du/de la secrétaire du Conseil et secrétaire-suppléant(e) pour la législature 2026 – 2031
- Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
- Message du Préfet
- Clôture de la cérémonie, message du Syndic
- Fanfare (hymne vaudois)

19 h 00 Déplacement, en fanfare, à la salle polyvalente de Palézieux

19 h 15 A la salle polyvalente de Palézieux, nomination des Autorités

Sous la présidence du/de la président(e) du Conseil nouvellement élu(e) :

- Election du/de la Vice-président(e) du Conseil communal pour l'année 2026 - 2027
- Election des Scrutateurs/scrutatrices et leurs suppléant(e)s pour l'année 2026 - 2027
- Election des membres des diverses commissions pour la législature 2026 - 2031

20 h 00 Collation

**Nous invitons cordialement la population à
participer à cette cérémonie**